

01 Aralık 2021

Sous la direction de
Mohammad Ali Amir-Moezzi
Guillaume Dye

LE CORAN DES HISTORIENS

II

COMMENTAIRE
ET ANALYSE DU TEXTE CORANIQUE

Tome 2 : sourates 27-114

Türkiye Diyanet Vakfı İslam Araştırmaları Merkezi Kütüphanesi	
Dem. No:	790263
Tas. No:	297-19 COR. H

LES ÉDITIONS DU CERF
Paris
2021

PAUL NEUENKIRCHEN

Sourate 66

AL-TAHRĪM
(L'INTERDICTION)

130157
Tahrir Suresi

STRUCTURE GÉNÉRALE

12 versets (de taille variable, allant d'une (v. 1, 7) à cinq lignes (v. 8) dans un Coran imprimé). Cette sourate est généralement intitulée « L'Interdiction » (*al-tahrīm*) d'après le verbe du premier verset ; mais on lui attribue de nombreux autres titres dérivés de ce même verset introductif, comme *al-mutaḥarrim*, *al-muḥarrim* ou « Ô Prophète, pourquoi interdis-tu » ainsi que « Pourquoi interdis-tu » selon les premiers mots de la sourate. D'autres sources évoquent aussi le titre « Le Prophète » (*al-nabī*), lui aussi tiré du premier verset. La sourate alterne des rimes en *-īl-īmī-ūn* et des rimes en *-īr/-ūr* (sauf au v. 5, -ā).

Cette sourate est principalement exhortative, adressant à différentes personnes des questions et surtout des ordres (v. 1-2 et 6-9). Secondairement, elle est narrative, rapportant un épisode obscur concernant le Prophète et ses femmes (v. 3-5) et citant des *exempla* bibliques de femmes mécréantes et croyantes (v. 10-12).

Plan

1-5 Adresse concernant le Prophète.

1 Question au Prophète.

2 Prescription concernant les serments.

1755-1764